

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7476**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle DOMAINE Droit, Economie, Gestion MENTION Management des organisations SPECIALITE Statistique de la Protection Sociale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Poitiers	Président de l'université de Poitiers, Recteur de l'académie, Président de l'Université de Poitiers

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

114 Mathématiques, 122 Economie, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'étudiant acquiert des compétences solides pour participer efficacement au travail d'équipe d'un service statistique. Il :

- clarifie et analyse la demande, propose une méthodologie adaptée
- recueille les données, conçoit et exploite des bases de données adaptées
- traite et analyse les données, en extrait les informations pertinentes
- interprète et restitue les résultats de son analyse aux interlocuteurs internes et externes
- valide, fiabilise et met à disposition des données pour faciliter leur utilisation
- produit des indicateurs, conçoit et met à jour des tableaux de bord d'aide au pilotage

Les compétences professionnelles correspondent aux missions essentielles du statisticien en matière de management des bases de données, dans l'environnement particulier de la protection sociale.

♦ SAVOIRS :

- Maîtriser les fondamentaux de la statistique.
- Connaître les spécificités organisationnelles, juridiques et économiques du système de protection sociale
- Connaître les techniques de Data Management pour contribuer à la transformation des bases de données en bases d'informations, utilisables par les décideurs.
- Connaître les fondamentaux du traitement et de la diffusion des données et des résultats et les langages de requêtage.
- Connaître les principales fonctionnalités des systèmes d'information des branches.

♦ SAVOIR -FAIRE (capacité à) :

- Collecter et analyser l'information sur l'environnement socio-économique.
- Comprendre les enjeux de la demande et des contraintes environnementales.
- Identifier la méthodologie la plus appropriée au regard des objectifs ; sélectionner, discriminer et valider des bases de données ; appréhender les enjeux stratégiques de la gestion d'une base de données.

- Contrôler la qualité des données recueillies, vérifier la fiabilité des sources.

Comprendre et utiliser les outils statistiques propres à l'institution

- Extraire et analyser des données, interpréter les résultats, faire des préconisations.
- Préparer la diffusion des informations et leur valorisation, maîtriser les moyens d'expression, écrite et orale, de la pensée.
- Respecter la confidentialité des informations traitées, le secret professionnel et la déontologie du métier.

♦ SAVOIR -FAIRE RELATIONNEL (capacité à) :

- Organiser et gérer son temps pour achever les travaux dans les délais impartis.
- Travailler efficacement en autonomie, en équipe et en réseau.
- S'adapter à son environnement professionnel.
- Ecouter et reformuler la demande pour comprendre ses interlocuteurs et prendre en compte leurs besoins (oral/écrit).
- Communiquer sur ses travaux auprès des utilisateurs et susciter leurs besoins.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés de cette licence professionnelle disposeront ainsi de toutes les aptitudes nécessaires à l'exercice du métier de :

ASSISTANT(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES STATISTIQUES

(NB : appellations variables selon les caisses et les branches)

Ces statisticiens contribueront au pilotage de l'organisme, à l'évaluation et à l'adaptation des politiques sociales par l'analyse statistique et la réalisation d'études socio-économiques. Ils pourront intégrer n'importe quel organisme de protection sociale, sur tout le territoire national, qu'il relève du régime général ou non (assurance maladie, assurance chômage, caisses complémentaires, mutuelles, caisses de prévoyance...).

ASSISTANT(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES STATISTIQUES

(NB : appellations variables selon les caisses et les branches)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- **Outils informatiques de la statistique** : Logiciels spécialisés - Bases de données - Outils bureautiques.
- **Méthodologie statistique** : Statistique - Construction de tableaux de bord - Méthodologie de l'enquête.
- **Protection sociale** : Organisation et mutations du système de protection sociale en France - Environnement socio-économique de la protection sociale - Principes du financement - Systèmes d'information des branches.
- **Pratiques professionnelle** : Anglais technique - Communication écrite et orale - Conférences Métiers.
- **Projet tuteuré** : Introduction au management d'un projet - Projet professionnel.
- **Stage professionnel obligatoire** : 16 semaines minimum (rapport + soutenance)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984)
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984)
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels (loi de modernisation sociale n°2002-73 -17/01/2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999 et arrêté(s) d'habilitation du diplôme de Licence Professionnelle du 8 juillet 2008.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Grade de Licence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Université de Poitiers, Service de l'Evaluation, des Etudes de la Prospective (SEEP)
<http://iriaf.univ-poitiers.fr/>

Autres sources d'information :

<http://iriaf.université-poitiers.fr/>
université de Poitiers

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers, Site de Niort (79, Deux-Sèvres), IRIAF

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Poitiers

Historique de la certification :